

Compte Rendu du Conseil d'Administration en mode présentiel

Jeudi 7 mars 2024 9h30 – 17h00

Présents : Asimus Erik, Barthélemy Anthony, Béata Claude, Beaudu-Lange Claire, , Bergeaud Patrick, Bomassi Eric, Cassagnes Charles, Chaudieu Gilles, Collinot Christian, Focquenoy Léonilde, Giry Marc, Guaguère Eric, Laget-Quentin Agnès, Lebis Christophe, Lemoine Françoise, Linsart Adeline, Mahé Vincent, Maisonneuve Pierre, Marion Muriel, Mège Catherine, Musso Clément, Poncet Cyril, Rosenberg Dan, Rousselot Jean-François, Ferreira Xavier, Vanbrugghe Benoit, Venturini Laurent, Vernet Christophe.

Absents : Aubineau Xavier, pouvoir Christophe Lebis ; Bernardin Fanny, pouvoir Françoise Lemoine ; Bruet Vincent, pas de pouvoir ; Chamouton-Louf Isabelle, pouvoir Xavier Ferreira ; Delassus Delphine, pas de pouvoir ; Druet Isabelle, pas de pouvoir ; Freyburger Ludovic, pas de pouvoir ; Goebel Jean, pas de pouvoir ; Hazotte Luc, pas de pouvoir ; Irubetagoiena Iban, pas de pouvoir ; Jourdan Géraldine, pouvoir Anthony Barthelemy ; Levy Xavier, pas de pouvoir ; Menaut Pierre, pouvoir Eric Bomassi ; Muller Arnaud, pouvoir Christian Collinot ; Muller-Fleurisson Claude, pouvoir Dan Rosenberg ; Montigny Maud, pas de pouvoir ; Priymenko Nathalie, pouvoir Gilles Chaudieu ; Rannou Benoit, pouvoir Charles Cassagnes ; Rossignol-Delugin Anne, pouvoir Eric Guaguère ; Rousseau Caroline, pouvoir Jean François Rousselot ; Savet-Rivier Amandine, pas de pouvoir ; Schmitt Nathalie, pouvoir Chris Vernet ; Simian-Salvay Benoit, pouvoir Benoit Vanbrugghe ; Sonet Juliette, pouvoir Cyril Poncet ; Vedrine Bertrand, pouvoir Claire Beaudu Lange.

Non votants absents : Lecomte Richard, Roze Maurice, Simon Marc

Non votants présents : Dumon Christian

Invité : Fontaine Didier

Accueil et présences

Validation du compte rendu du CA du 12 octobre 2023

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 12 Octobre 2023 est validé à l'unanimité.

Informations générales et faits marquants

- Depuis le CA du 12 octobre 2023, le conseil exécutif s'est réuni 7 fois en mode distanciel le mardi soir, et 3 journées en présentiel.
- Un brain storming avec les réseaux de cliniques et les GIE est entamé. Il a pour objectif de mieux évaluer le rôle que pourrait jouer ou non l'AFVAC dans la formation continue des équipes soignantes de ces deux entités. Des discussions et des réflexions, avec des rencontres de chaque réseau ou GIE sont programmées. Un retour sera fait au CA au fur et à mesure des avancées.
- EcoAntibio 3 est « lancé ». Dans ce troisième plan, des appels à projets seront bientôt disponibles. Un des objectifs de ce plan est la réduction de 15% de la consommation d'antibiotiques pour la filière animaux de compagnie.
- 16 webinaires sur EcoAntibio 2 sont programmés à ce jour, à débiter en octobre 2024. Une enveloppe budgétaire « Ecoantibio 2 » a été débloquée pour cela.
- Attention aux photos insérées dans les programmes des SR et des GE. Une affaire est en cours pour un dédommagement d'utilisation inappropriée d'une photo avec droits d'auteurs, issue d'une plaquette publicitaire du syndicat d'initiative de Saint Malo. Le coût pour l'AFVAC est d'environ 2000€. L'intelligence artificielle peut générer facilement des photos lorsque nécessaire. Une banque de photos est disponible à l'AFVAC (solliciter Christophe Lebis). Une information a été faite à tous les élus.
- Qualiopi : le troisième audit se déroulera les 24 et 25 avril. Une veille scientifique est possible et souhaitée par l'auditeur. Idéalement il faudrait envisager de faire remonter les informations des réunions des GE et des SR afin d'alimenter cette veille scientifique à l'AFVAC.
- Le Bureau a rencontré, avec les autres organisations vétérinaires, l'ASN et la CRAMIF respectivement sur les risques radiologiques et anesthésiques volatiles. Ces rencontres permettront de mieux évaluer ces risques, de les réduire ou même de les éliminer en produisant des recommandations de bonnes pratiques, et d'éviter le recours à une réglementation.
- Des réunions avec le LOOF vont déboucher sur la signature d'une nouvelle convention AFVAC/LOOF
- Participation à l'inauguration de l'Ecole Vétérinaire UniLaSalle.
- Calypso a été piloté essentiellement par le CNOV. Calypso permet la remontée de la cession des antibiotiques. Parmi les autres fonctions, un catalogue des formations avec l'ensemble des organismes formateurs agréés. L'AFVAC suit la construction de Calypso a aidé à la résolution de plusieurs bugs informatiques de la plateforme.

- Vétérinaire Pour Tous (VPT) : la dynamique fonctionne bien grâce au financement du fond de relance. A la fin de ce financement, il sera nécessaire de collecter des fonds privés. Actuellement 365 structures sont inscrites à VPT. La médecine solidaire a toujours été un sujet important pour la profession, et la démarche VPT permet d'organiser et d'afficher cette action.
- Bien-être animal : l'AFVAC est très investie, et représentée dans toutes les réunions officielles ou non sur le sujet. Un Observatoire de la protection des carnivores domestiques (OCAD) a été créé. La DGAL y réunit les organisations professionnelles vétérinaires et les associations de protection animale. Les discussions y sont parfois difficiles en raison de préjugés et de méconnaissances des textes de lois et de la zootechnie en général pour de nombreux intervenants. L'AFVAC (mission : Claude Béata) joue un rôle d'expert scientifique et technique important dans ces réunions.
- Projet de Plan d'Action animaux de compagnie. 3 axes de développement sont prévus dans ce projet de plan d'action : la maltraitance, les abandons, la stérilisation des animaux errants. Il serait pertinent et possible de l'étendre à des actions complémentaires utiles à notre société : création d'un réseau d'épidémiologie pour animaux de compagnie (RESPAC) capable de suivre les maladies ou de les détecter. Autre possibilité, faciliter l'accès aux bienfaits de l'animal de compagnie en permettant l'accès dans des conditions sanitaires maîtrisées aux personnes âgées (ex : EHPAD) ou aux malades chroniques qui souffrent dans les hôpitaux.
- APForm : la collaboration de l'AFVAC avec APForm pour les formations concernant les ASV est possible ou non. C'est aux organisateurs de le décider. Afin de préciser les modalités d'une éventuelle collaboration, une convention doit être signée. Un modèle peut être fourni.
- A noter que, actuellement l'AFVAC rencontre des difficultés de prise en charge des formations ASV par l'OPCO. Les responsables de la formation et le bureau rencontreront le SNVEL et APForm pour résoudre le problème de ces prises en charge.
- Réseau français de santé animale : L'AFVAC a rejoint ce réseau créé en 2007 (qui a pour objectif de favoriser les partenariats de recherche entre des institutions du public et du privé). Le RFSa réunit toutes les familles scientifiques et techniques vétérinaires privées et publiques et se réunit trois fois par an. Il est abrité par le SIMV et l'AFVAC et y est représenté par Eric Guaguère et Jean François Rousselot. Deux nouveaux groupes de travail (GT) viennent d'être créés sous l'impulsion de Eric Guaguère : un GT « leptospiroses » dans lequel figureront outre les deux représentants de l'AFVAC des personnalités du GEMP et du GEBM et un GT « antiparasitaires pour animaux de compagnie » présidé par le Professeur Jacques Guyot inclut également les représentants de l'AFVAC et des GE (GEMI, GEMP et dans le futur le GERES pour le volet élevage.).

Objectifs de ce réseau : des études d'impacts, des recommandations de bonnes pratiques, le recensement des gaps thérapeutiques pour attirer l'attention des chercheurs et des laboratoires, la surveillance de la récurrence de certaines maladies, la surveillance des résidus et de la toxicité dans l'environnement...Le site du RFSa peut être consulté pour recueillir des informations supplémentaires : <https://www.reseau-francais-sante-animale.net>

Informations salariés : départs, arrivées, recrutement...

Les élections du CSE se sont tenues en fin d'année dernière. Arnaud Bomont est élu titulaire. Clémence Lassade est élue suppléante, pour un mandat de 4 ans.

Nous accueillons Stéphanie Halconrui, vétérinaire (shalconrui@afvac.com), aux Editions de l'AFVAC en futur remplacement de Brigitte. Une passation de mission est en cours actuellement.

Pendant les JO en juillet et août les équipes seront restreintes au siège, compte tenu des difficultés de déplacement à prévoir. Il est demandé une certaine compréhension des élus durant cette période.

Comptabilité des Sections Régionales

- Gilles Chaudieu présente les éléments de la problématique de la comptabilité des Sections Régionales (SR). Les objectifs essentiels sont de soulager le travail des trésoriers des SR, faciliter les flux comptables, être en conformité avec les exigences comptables et fiscales....
- Au siège, François Klein est chargé de la comptabilité des SR (les factures sont à adresser à une seule adresse : factures-compta-sr@afvac.com). François est joignable si un élu rencontre une difficulté à l'adresse suivante : fklein@afvac.com.
- Le changement de banque de la BNP au Crédit Agricole se met en place progressivement depuis la fin de 2023, car une période de transition est nécessaire. Il y a encore quelques chèques BNP émis non encaissés : dès que leur encaissement sera effectif, cette phase de transition concernant les SR sera terminée. Le changement de banque a été motivé par la possibilité d'un meilleur service à l'AFVAC, avec toujours une agence à proximité du siège.
- La comptabilité des SR va passer sur le modèle de celle des Groupes d'Etude (voir document joint : présentation de l'algorithme du circuit comptable des Sections Régionales).
- Claude Muller, vice-présidente déléguée aux SR, a organisé le calendrier de réunions qui a permis à notre service comptable de présenter à tous les élus cette nouvelle organisation de la saisie des documents (conventions et factures) durant ces deux derniers mois, par visioconférence. Toutes les SR ont été informées. Par rapport aux échanges qui ont eu lieu, il n'y a eu aucune demande d'information supplémentaire durant le Conseil d'administration du 7 mars.
- Les 15 chéquiers, correspondant aux comptes des SR disparaissent au profit d'un seul compte, comme recommandé par l'administration fiscale, et de 15 cartes bancaires Visa au nom du Trésorier de la SR (maximum mensuel de dépenses fixé à 1500€), tous les chéquiers utilisés par les élus de l'AFVAC étant appelés à disparaître. Compte tenu de l'étendue géographique des SR, la question de la dématérialisation de la CB vient d'être posée au Crédit agricole, nous attendons le retour sans tarder. Comme c'était déjà le cas, Les dépenses importantes liées aux formations sont réglées par virement par le Siège.

Validation GEBM

Intervention de Benoit Rannou qui présente le bilan du GEBM, créé en octobre 2020.

Le but de ce Groupe : développer la formation continue sur la biologie médicale et sensibiliser les vétérinaires à cette pratique. Benoit Rannou présente le bilan du Groupe, et l'ensemble des actions qui ont été réalisées.

Suite à l'intervention de Benoit Rannou, les actions sont saluées par des membres du CA. Le Groupe est validé dans sa création pérenne. Ainsi le CA valide à l'unanimité la création du Groupe d'Etude de Biologie Médicale (GEBM).

Congrès Nationaux

- **Débriefing Lille** : un beau succès ! Le programme scientifique était riche et bien mené par Iban Irubetagoiena. Claire Beaudu Lange rappelle les structures de l'organisation du Congrès, du Conseil Scientifique et les principes de l'élaboration du programme scientifique, ainsi que l'ensemble des modules.
Le bilan du Congrès de Lille est extrêmement positif. Ce congrès a été un beau succès de fréquentation et de satisfaction. Les évaluations de ce Congrès sont excellentes. Il s'agit d'un Congrès « historique », en nombre de participants et d'exposants. Également de très belles réussites du programme social, en journées, en soirées... Présentation également des résultats du Congrès ASV. Les résultats sont identiques en termes de satisfaction et de fréquentation.
- **Programmes Lyon 2024** : l'appel à communication est ouvert. Hélène Gallois Bride est Présidente du Congrès.
- **Marseille 2025** : Arnaud Muller est Président du CS de Marseille 2025.

Le concept « une seule Santé, One Health » décliné par l'AFVAC

Présentation du concept "One Health" par Valérie Freich.

GEB + GEA = GEMAC

Fusion des deux Groupes d'Etudes, pour former le GEMAC, Groupe d'Etude en Médecine Alternative et Complémentaire. Cette fusion permet de regrouper toutes les disciplines Biothérapies, Ostéopathie, Homéopathie et Acupuncture. Christophe Vernet présente le bilan

des actions et formations des deux Groupes. Il y a quelques questions et une discussion autour du nom, GEMAC, et une réserve sur l'enseignement en homéopathie. Un autre nom est à proposer par les membres du bureau (ancien, mais plus probablement nouveau après élections), pour l'avenir.

La fusion de ces deux Groupes est adoptée à l'unanimité moins 6 abstentions, qualifiée de manière transitoire le GEMAC.

La Grande Enquête et la campagne de communication

Rappel de l'historique et de la genèse de cette grande enquête, ainsi que de l'identification de critères de recrutement d'adhésions. Les résultats principaux sont présentés, ayant abouti à des conclusions et des actions de communication à venir.

Présentation du nouveau logo, et des déclinaisons pour les GE, SR et Groupes de travail, logo du Congrès, de la médiathèque...

Les actions de communication à venir sont présentées : une campagne de recrutement va être lancée début avril, et dans ce cadre l'offre d'adhésion est revue. PratiqueVet sera désormais inclus dans l'adhésion (le tarif de l'adhésion sera augmenté de 62 €) et les adhérents bénéficieront d'un tarif réduit de 40 % sur les formations hors plan modulaire et formations coorganisées avec une entité autre que l'AFVAC (anciennement 30 %). Cette campagne de communication sera supportée par : 1/ des annonces presse axées sur la nouvelle adhésion, la proximité des formations et notre indépendance scientifique, 2/ la réalisation de courtes vidéos de témoignages d'élus et 3/ de vidéos de motion design de promotion de nos valeurs, ces deux supports servant à la communication sur les réseaux sociaux. Cette communication de réseau sera amplifiée par les réseaux de Vétofocus. Il est rappelé aux élus que la communication sur les réseaux implique chacun d'entre nous, elle ne peut par essence être effectuée uniquement par le siège.

Elections 2024 : Rétroplanning et organisation

Candidatures : 1^{er}-30 juin. Votes 1^{er}-30 septembre.

La liste qualifiée des adhérents (donc à jour de leurs cotisations, pour les candidatures et les votes) sera close le 30 avril, de façon irréversible.

Ces élections sont organisées avec l'aide de la société KERCIA, entreprise spécialisée dans les sondages et élections en ligne. Il s'agit du même prestataire que pour les précédentes élections. Les élections se feront en ligne, avec des courriers par voie postale d'appels et des courriers mails pour les informations, les relances et les invitations à candidatures et votes.

Discussions et pistes de réflexions sur les leviers de recrutement pour les candidatures et les votes. Il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des élus pour appeler et recruter des candidats, sur les valeurs de l'AFVAC, les avantages multiples de l'adhésion. Aller chercher les candidats chez les adhérents pour qu'ils rejoignent les Bureaux de GE et SR, décrire les missions de l'élus AFVAC en les « dédramatisant », s'orienter vers les jeunes (en les rassurant sur leur légitimité et sur l'apprentissage très facile et court des compétences de l'élus) ...

Une idée est que chaque SR et GE rédige un texte personnalisé d'appel à candidature, relayé par la communication du siège.

Groupe de travail Ecoresponsabilité

Les réalisations du Groupe de Travail sont présentées, ainsi que de très nombreux projets ultérieurs. Le Groupe est en demande de volontaires pour l'intégrer et pour participer aux différentes actions actuelles et futures. Le Groupe est à la disposition de chaque SR ou GE afin d'aider à la démarche écoresponsable de chaque formation au sein de leurs établissements de soins. Des supports (affiches, kakémonos, clips vidéo à diffuser entre les conférences...) sont disponibles au siège et à disposition de chaque responsable de formation. Un guide plus global d'Ecoresponsabilité est en cours de rédaction. Les actions et les moyens mis à disposition par ce Groupe sont à relayer dans chaque GE et SR.

AFVAC les Editions

Les actualités sur PratiqueVet ont été développées avec la modification de l'adhésion. Deux ouvrages de comportement (Comportement du chien, Psychiatrie du chien), sous la coordination scientifique de Muriel Marion, Claude Béata et Nicolas Massal sont imprimés pour le premier, en cours d'impression pour le second. Produits en collaboration par l'AFVAC et ZOOPSY, ils seront très bientôt disponibles.

La réédition de l'agrégé de Thérapeutique en Cardiologie, sous la direction scientifique de Valérie Chetboul, sera très prochainement finalisée par les éditions de l'AFVAC (Elsevier-Masson a abandonné l'édition des Abrégés, puis les Éditions du Point Vétérinaire celle de la collection Vetindex). Nous terminons la relecture actuellement. Valérie Chetboul, coordinatrice de cet ouvrage, est la responsable scientifique du PyrénéVet de 2025. Ce sera une bonne occasion de promotion de cet ouvrage.

AFVAC juniors

Jean Goebel pour raisons personnelles ne participe plus à l'animation des AFVAC Junior, et aux activités du Congrès. Il est remplacé dans cette dernière activité par Pierre Maisonneuve.

Les 4 AFVAC Junior fonctionnent bien et sont très actives. Il y a environ 800 adhérents. Les journées Inter-AFVAC Junior seront les 16 et 17 mars à Nantes. Le programme scientifique est de qualité, et fait participer praticiens et enseignants. Les étudiants organisateurs sont très investis et responsables. La réflexion est en cours pour une AFVAC Junior à UniLaSale, ainsi que la constitution d'une AFVAC Junior Internationale. Des propositions seront faites prochainement au CA sur ces évolutions.

Discussion GRIF – AFVAC

L'AFVAC s'est réuni avec le GRIF, afin de discuter d'éventuelles synergies entre les deux entités. Les projets actuels sont, pour le premier, l'établissement d'une Charte (Guidelines) de bien être félin.

Il n'est pas question, très clairement, que cette éventuelle Charte et Guidelines évoluent vers une certification ou une labellisation engageante l'image et la crédibilité de l'Association. Il s'agira juste, au mieux, de recommandations non opposables pour de bonnes pratiques. Des collaborations seront possibles en respectant rôle, place, et objectifs de chacun

Questions diverses

Lorsqu'un bureau change à la suite des élections, les programmes prévus perdurent.

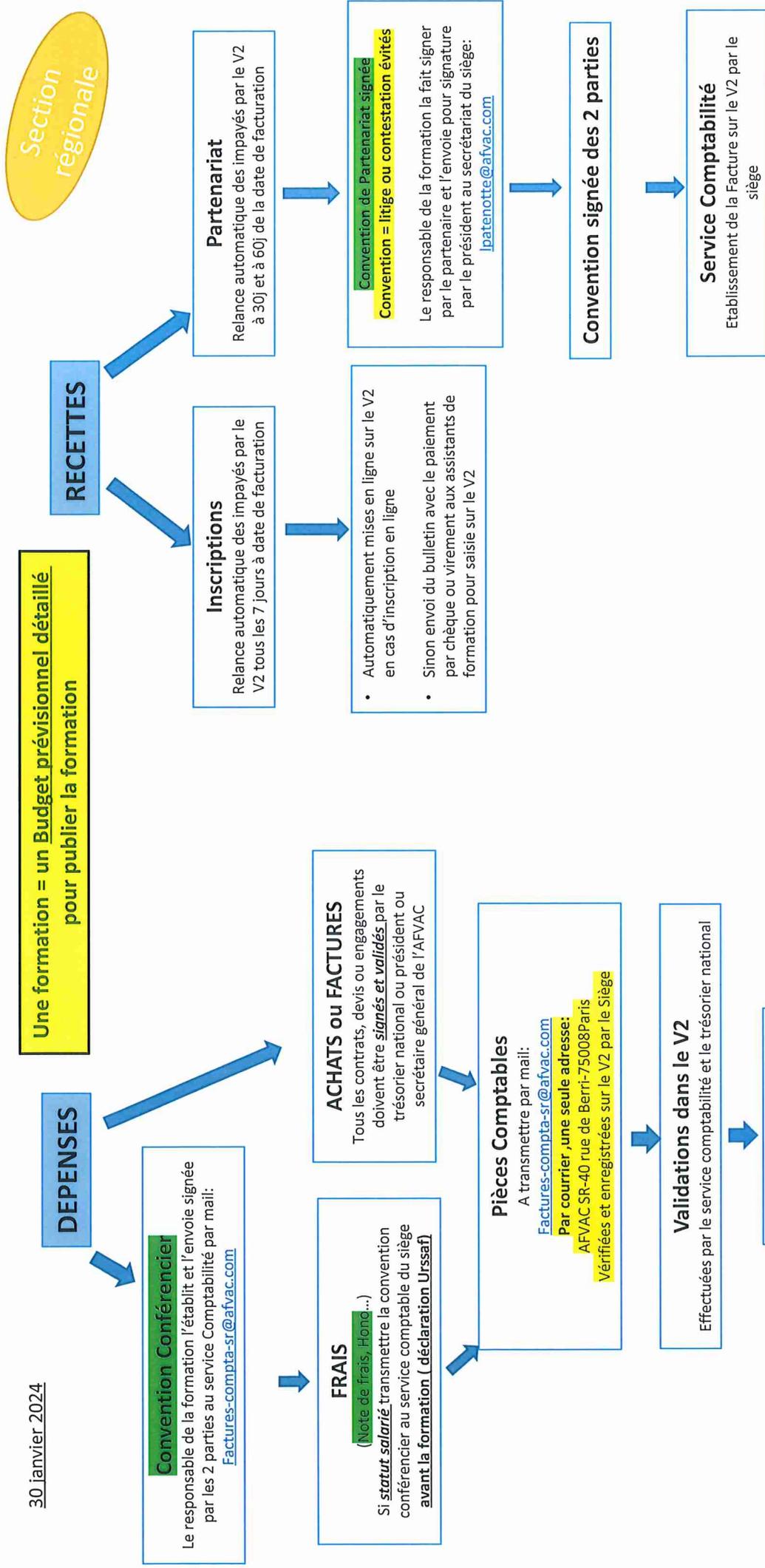
Agenda futur

Journée d'harmonisation : le mardi 4 juin toute la journée (9h30-17h)

Prochain CA en visio : le jeudi 20 juin le matin, incluant le bilan comptable

Prochain CA en présentiel : le mardi 15 octobre au siège. Election du nouveau CE et Bureau de l'AFVAC

30 janvier 2024



Tous les documents sont sur votre « espace élus » du site AFVAC

